

BRUXELLES
FORMATION



former pour l'emploi

SYNTHÈSE

ENQUÊTE INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ISSUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Enquête 2019 – Sortants 2017

– JANVIER 2020 –

SERVICE
ÉTUDES ET STATISTIQUES DE
BRUXELLES FORMATION

Rapport complet disponible en version électronique sur le site de
Bruxelles Formation

Questionnaire élaboré en collaboration avec l'Université
Catholique de Louvain

Enquêtes téléphoniques réalisées par le bureau d'études AQRate

Secrétariat du Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation : 02 371 74 15

c.smith@bruxellesformation.brussels

www.bruxellesformation.brussels

1. INTRODUCTION

Le présent document synthétise les principaux résultats de l'Enquête insertion sur le marché du travail à l'issue de la formation qualifiante. Pour une analyse plus approfondie, nous proposons aux lecteurs de se tourner vers le rapport complet.

La formation professionnelle remplit de nombreuses fonctions mais sa mission principale reste l'insertion dans l'emploi. Le Contrat de gestion 2017-2022 de Bruxelles Formation cite dans ses missions l'insertion durable des chercheurs d'emploi dans des emplois de qualité. L'insertion professionnelle doit englober ces aspects de durabilité et de qualité de l'emploi qui sont également un enjeu de société, enjeu confirmé par l'Accord de majorité, qui confie à view.brussels la charge de mettre en place un « monitoring permanent de la qualité du travail ».

L'intérêt porté par Bruxelles Formation au parcours après la formation professionnelle n'est pas neuf : entre 2004 et 2018, le Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation avait mis en place l'enquête Ulysse qui visait à connaître le parcours des chercheurs d'emploi à la sortie de la formation qualifiante. La présente Enquête insertion sur le marché du travail à l'issue de la formation professionnelle remplace cette dernière et en élargit la portée en intégrant le partenariat ISP et l'Enseignement de Promotion Sociale. Elle a été développée parallèlement aux indicateurs de transition élaborés par view.brussels sur la base de données administratives d'emploi (ONSS et INASTI)¹. Ces indicateurs font l'objet d'un rapport distinct² qui doit être mis en regard des résultats d'enquête. La présente enquête a pour objectif de compléter les données administratives en récoltant de l'information sur les emplois obtenus dans l'année suivant la sortie de formation, sur les obstacles à la recherche d'emploi pour les personnes n'ayant pas travaillé et sur l'aide à la recherche d'emploi pendant et après la formation.

Le reste du document se répartit en trois sections. La première est consacrée à la réalisation des enquêtes et aborde la composition de la population visée, l'élaboration du questionnaire d'enquête et la récolte des données. La deuxième section est consacrée à l'analyse des réponses à l'enquête par domaine de formation³. Seuls les domaines comportant plus de 30 répondants à l'enquête sont repris dans la présente synthèse. La dernière section conclut.

¹ Quatre premiers indicateurs stratégiques à responsabilité partagée entre Bruxelles Formation et Actiris : le taux de sortie positive, le taux de sortie vers l'emploi, la durabilité de l'emploi et le délai d'obtention du premier emploi après la formation.

² À paraître.

³ Cadre commun de programmation.

2. RÉALISATION DES ENQUÊTES

Population Visée

La cohorte interrogée en 2019 est composée des personnes sorties de formation professionnalisante⁴ en 2017, à Bruxelles Formation et, dorénavant, également chez les partenaires. Etant donné l'étendue de la population (4.158 sortants en 2017, soit deux fois plus qu'auparavant) et la multiplicité des domaines de formation (19 domaines), les enquêtes suivent un cycle de deux ans.

La population visée est divisée en deux sur base des domaines de formation. Une partie des domaines de formation est couverte dans cette enquête 2019 et les domaines restants seront couverts dans l'enquête 2020. Les domaines sélectionnés pour l'enquête 2019 (en concertation avec la Division Production et le Service Régie) sont au nombre de 11 :

- Social, Santé, Sport et Soins du Corps
- Transport et Logistique
- Construction
- Industries technologiques
- Horeca
- Sécurité et Prévention
- Nettoyage
- Environnement, Agriculture, Animaux, Nature
- Automobile et Mobilité urbaine
- Alimentation - métiers de bouche et Industries agroalimentaires
- Habillement et Confection

Les stagiaires ayant été formés dans les autres domaines seront interrogés en 2020 :

- Commerce
- Communication, Information et Documentation
- Culture et Arts du spectacle
- Education, Formation et Pédagogie
- Gestion, Management et Administration
- Informatique, ICT et Economie numérique
- Tourisme et Événementiel

Questionnaire

Le questionnaire d'enquête a été élaboré avec l'Université catholique de Louvain et testé par le Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Préalablement à la réalisation du questionnaire, plusieurs rencontres avaient eu lieu avec les directeurs de centres de formation de Bruxelles Formation et la FEBISP.

⁴ Formation qualifiante, aptitudes professionnelles spécifiques, formation par le travail et perfectionnement.

Le questionnaire aborde les thématiques suivantes :

- Les motifs d'entrée en formation
- La motivation en formation
- Pour les personnes ayant travaillé plus d'un mois dans l'année suivant la sortie de formation :
 - Le type de contrat de travail (CDI, CDD, intérim, indépendant, autres)
 - Le régime de travail (temps plein ou temps partiel)
 - La satisfaction de l'emploi
 - La correspondance entre l'emploi et le métier appris en formation
 - L'utilité de la formation pour l'exercice de l'emploi
- Pour les personnes n'ayant pas travaillé plus d'un mois dans l'année suivant la sortie de formation :
 - Les raisons du non emploi
 - Les obstacles rencontrés dans la recherche d'emploi
- L'utilité de la certification lors d'entretien d'embauche
- L'aide à la recherche d'emploi pendant et après la formation

Récolte des données

Les enquêtes téléphoniques 2019 ont été réalisées par le bureau d'études AQRate en février 2019. 883 anciens stagiaires ont répondu à l'enquête parmi les 2.153 visés. Le taux de réponse par rapport à la population visée est de 41,0%. Pour les formations de Bruxelles Formation, le taux de réponse est de 45,2% ; 36,8% chez les partenaires. Le taux de réponse est élevé pour des enquêtes téléphoniques même si de meilleurs taux étaient attendus pour Bruxelles Formation sur base des taux de réponse des enquêtes Ulysse (47,6% en 2015 et 49,1% en 2016 pour les domaines couverts). Le taux de réponse chez les partenaires est plus faible qu'à Bruxelles Formation, non pas parce que les stagiaires répondent moins, mais car les numéros de téléphone sont plus souvent manquants ou erronés (22,1% à Bruxelles Formation contre 30,1% chez les partenaires). Sur base des caractéristiques individuelles disponibles, la population et l'échantillon ont un profil similaire.

3. ANALYSES

Les réponses à l'enquête sont analysées domaine par domaine. Les chiffres tous domaines confondus ne reflètent qu'une partie des domaines (ceux sélectionnés en 2019) et ne pourront faire l'objet d'une analyse globale qu'en 2020 lorsque le reste des domaines aura été couvert.

Étant donné l'étendue du questionnaire, certaines thématiques ne sont pas abordées dans cette synthèse (la motivation en formation, la satisfaction liée à l'emploi obtenu et l'utilité de la certification lors d'entretien d'embauche). Il y a également 5 secteurs sur 11 qui comportent moins de 30 répondants. Ceux-ci ne sont pas repris dans la synthèse. Pour une analyse exhaustive, nous proposons aux lecteurs de se tourner vers le rapport complet.

Domaine « Social, Santé, Sport et Soins du Corps »

Les formations professionnalisantes de ce domaine sont présentes en ISP et en Promotion Sociale. Sur les 475 personnes de la population ciblée, 197 ont été interrogées (taux de réponse de 41,5%). Le domaine est majoritairement féminin pour les formations visées (87,8% de femmes parmi les répondants).

Parmi les répondants, 48,7% disent avoir rarement ou peu travaillé avant leur entrée en formation. Ce pourcentage est relativement élevé par rapport aux autres domaines. Le motif d'entrée en formation le plus cité, et qui est également le motif principal (premier choix) du plus grand nombre, est « Pour trouver du travail ».

La moitié des personnes ayant travaillé au moins un mois dans l'année suivant la sortie de formation ont travaillé en CDD (53,4%) et un quart en CDI (26,3%). Le pourcentage de CDI est plus faible que dans les autres domaines et celui de CDD plus élevé. En ce qui concerne le régime de travail, 38,3% travaillaient à temps partiel. Avec « Horeca », ce sont les domaines où la part du temps partiel est la plus élevée. Parmi les personnes travaillant à temps partiel, 47,1% ont choisi ce régime de travail.

91,0% des personnes ayant travaillé ont exercé le métier appris en formation dans l'emploi principal. Cette proportion est élevée par rapport aux autres domaines. 95,8 % des répondants qui ont exercé le métier disent que la formation les a bien préparés à la réalité du métier.

Les personnes qui n'ont pas trouvé d'emploi évoquent principalement des raisons liées à la recherche d'emploi (candidature infructueuse), à la situation personnelle (raisons familiales) ou à la reprise d'études et de formation.

En ce qui concerne l'aide reçue pendant la formation (écriture de CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche), 66,5% des répondants disent en avoir bénéficié et expriment une satisfaction moyenne de 8,1/10.

50,3% des personnes interrogées disent avoir reçu une aide à la recherche d'emploi après la formation et lui donnent une note de satisfaction de 8,3/10. Cette aide est accordée en premier par Actiris (un tiers des cas), suivi des centres de formation (un quart des cas) et des Missions locales avec (1 cas sur cinq).

Domaine « Transport et Logistique »

Dans l'enquête, ce domaine de formation est uniquement présent dans les centres de Bruxelles Formation. Sur les 341 personnes de la population ciblée, 175 ont été interrogées (taux de réponse de 51,3%). Il y a une vaste majorité d'hommes dans le domaine pour les formations visées (96,6% d'hommes parmi les répondants).

Le motif d'entrée en formation le plus cité, et qui est également le motif principal (premier choix) du plus grand nombre, est « Pour trouver du travail ».

Pour les personnes ayant travaillé au moins un mois dans l'année, les CDI représentent 47,1% des emplois, les CDD 28,7% et l'intérim 19,9%. Avec « Construction » et « Horeca », ce sont les domaines avec le plus haut pourcentage d'intérim.

En ce qui concerne le régime de travail, les temps pleins représentent 80,1% des emplois. Les personnes de 45 ans et plus travaillent significativement plus souvent à temps partiel. Parmi les personnes travaillant à temps partiel, 40,7% ont choisi ce régime de travail.

Parmi les personnes ayant travaillé, 77,9% ont exercé le métier appris en formation dans l'emploi principal. Il y a un lien significatif avec l'âge et le niveau d'études. Les personnes de 30-34 ans répondent plus souvent que leur emploi est en lien avec la formation que les autres. Les personnes avec un diplôme inconnu ou étranger occupent plus fréquemment un emploi en lien avec leur formation. 89,6 % des répondants qui ont exercé le métier disent que la formation les a bien préparés à la réalité du métier.

Les personnes n'ayant pas travaillé dans l'année suivant la sortie de formation évoquent principalement des obstacles liés à la recherche d'emploi (candidature infructueuse, manque d'expérience, etc.) et à la situation personnelle (problèmes de santé ou raisons familiales). Ces personnes mettent également en avant un manque de connaissance en langue (néerlandais).

En ce qui concerne l'aide reçue pendant la formation (écriture de CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche), 71,4% des répondants disent en avoir bénéficié et expriment une satisfaction moyenne de 8,2/10.

64,6% des personnes interrogées disent avoir reçu une aide à la recherche d'emploi après la formation et lui donne une note de satisfaction de 7,9/10. C'est principalement auprès d'Actiris que l'aide après la formation a été reçue.

Domaine « Construction »

Ce domaine de formation est présent dans les centres de Bruxelles Formation, en ISP et en Promotion Sociale. Sur les 383 personnes de la population ciblée, 147 ont été interrogées (taux de réponse de 38,4%). Comme souvent dans la construction, il y a une vaste majorité d'hommes (97,3% parmi les répondants).

Le motif d'entrée en formation le plus cité, et qui est également le motif principal (premier choix) du plus grand nombre, est « Pour trouver du travail ».

Pour les personnes ayant travaillé, les CDI représentent 36,7% des emplois, les CDD 25,6% et l'intérim 24,4%. Avec « Transport et Logistique » et « Horeca », ce sont les domaines avec le plus haut pourcentage d'intérim. Le régime de travail temps plein représente 90,0% des emplois.

Dans le domaine, 57,8% des personnes ayant travaillé ont exercé le métier appris en formation. Ce pourcentage est plus faible que dans les autres domaines. Il y a un lien significatif avec l'âge et le niveau d'études. Les personnes de 30-34 ans occupent plus souvent un emploi en lien avec la formation. Par contre, les personnes peu diplômées (secondaire inférieur au maximum) occupent moins fréquemment un emploi en lien avec leur formation. Parmi les répondants ayant exercé le métier appris en formation, 90,4% estiment que la formation les a bien préparés à la réalité du métier.

Parmi les personnes n'ayant pas travaillé, les raisons principales évoquées sont le manque d'expérience ou de qualification ainsi que des candidatures qui n'ont pas donné suite. Le manque d'expérience est significativement plus évoqué par les personnes entre 25 et 34 ans. Les problèmes de santé et la reprise d'études et de formation sont également régulièrement cités.

En ce qui concerne l'aide à la recherche d'emploi, 70,7% des répondants disent en avoir bénéficié pendant la formation et expriment une satisfaction moyenne de 8,1/10. Plus de la moitié des répondants (57,1%) ont également bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi après la formation et lui donnent une note de satisfaction de 8,0/10. C'est principalement auprès d'Actiris que l'aide après la formation a été reçue.

Domaine « Industries technologiques »

Sur les 274 personnes de la population ciblée, 132 ont été interrogées (taux de réponse de 48,2%). Parmi les 132 répondants, 110 ont été formés dans un centre de Bruxelles Formation. Ce domaine est majoritairement masculin pour les formations visées (76,5% d'hommes parmi les répondants).

Le motif d'entrée en formation le plus cité, et qui est également le motif principal (premier choix) du plus grand nombre, est « Pour développer des compétences professionnelles ».

Pour les personnes ayant travaillé après la formation, les CDI représentent 65,6% des emplois et les CDD 16,7%. Le temps plein représente 91,7% des emplois. Il y a un lien significatif avec le genre, les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes. Parmi les personnes travaillant à temps partiel, 62,5% ont choisi ce régime de travail et 37,5% souhaitent travailler plus.

68,8% des personnes ayant travaillé ont exercé le métier appris en formation. Il existe un lien significatif avec le niveau d'études, les personnes avec un niveau d'études élevé occupent moins fréquemment un emploi en lien avec la formation. Parmi les répondants ayant exercé le métier, 89,4% disent que la formation les a bien préparés à la réalité du métier.

Les personnes qui n'ont pas travaillé après la formation évoquent comme motifs le manque de qualification ou d'expérience, la reprise d'études et de formation ou un problème lié à la formation (formation inachevée, échecs aux épreuves ou manquements de la formation).

68,2% des répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi pendant la formation et expriment une satisfaction moyenne de 8,0/10. Après la formation, 40,2% des personnes interrogées disent avoir reçu une aide et lui donnent une note de satisfaction de 7,9/10. C'est principalement auprès d'Actiris que l'aide après la formation a été reçue.

Domaine « Horeca »

Les formations professionnalisantes dans le domaine « Horeca » sont organisées en ISP et dans un des centres de Bruxelles Formation (en partenariat avec plusieurs asbl). Sur les 297 personnes de la population ciblée, 102 ont été interrogées (taux de réponse de 34,3%). Les femmes représentent 55,9% des répondants.

Le motif principal d'entrée en formation (premier choix) est « Pour trouver un travail », et diffère du motif le plus cité qui est « Pour développer des compétences professionnelles » (arrivant deuxième en tant que premier choix).

Dans le domaine, 38,0% des personnes ayant travaillé après la formation ont travaillé en CDI, 31,6% en CDD et 19,0% en intérim. Avec « Transport et Logistique » et « Construction », ce sont les domaines avec le plus haut pourcentage d'intérim. Le régime de temps partiel représente 26,6% des emplois. Avec « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », ce sont les domaines avec le pourcentage le plus élevé de temps partiels. Parmi les personnes travaillant à temps partiel, seules 33,3% ont choisi ce régime de travail.

81,0% des personnes ayant travaillé, ont exercé le métier appris en formation. 92,2% d'entre elles estiment que la formation les a bien préparées à la réalité du métier.

Pour les personnes n'ayant pas travaillé, les motifs de non-emploi sont liés à la recherche d'emploi (candidatures infructueuses, l'emploi proposé ne convient pas et manque d'expérience ou de qualification), à la situation personnelle (santé ou famille) ou à la reprise d'études ou de formation. Le manque de connaissances en néerlandais ressort également comme frein à la mise à l'emploi.

87,3% des répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi pendant la formation et expriment une satisfaction moyenne de 8,5/10. En ce qui concerne l'aide après la formation, 39,2% des personnes disent en avoir bénéficié et lui donnent une note de satisfaction de 8,4/10. Cette aide a été principalement accordée par Actiris et les Missions Locales.

Domaine « Sécurité et prévention »

La plupart des formations professionnalisantes dans le domaine « Sécurité et prévention » sont organisées dans un des centres de Bruxelles Formation et quelques-unes par l'ISP. Sur les 242 personnes de la population ciblée, 79 ont été interrogées (taux de réponse de 32,6%). Le domaine est essentiellement masculin pour les formations visées (91,1% d'hommes parmi les répondants).

Le motif principal d'entrée en formation (premier choix) est « Pour trouver un travail », et est également le motif le plus cité. Le motif « Pour changer de métier ou obtenir un emploi de meilleure qualité » arrive deuxième en tant que premier choix contrairement aux autres domaines.

Pour les personnes ayant travaillé, les CDI sont largement majoritaires et représentent 75,4% des emplois tandis que les CDD représentent 21,7%. C'est le domaine avec la proportion de CDI la plus élevée. Le régime de travail temps plein représente 81,2% des emplois. Parmi les personnes travaillant à temps partiel, 46,2% sont satisfaites de ce régime de travail.

79,7% des personnes ayant travaillé ont exercé le métier appris en formation. 85,4% d'entre-elles estiment que la formation les a bien préparées à la réalité du métier.

Les personnes n'ayant pas travaillé évoquent des raisons d'ordre familial, la reprise d'études ou de formation ou la candidature infructueuse. Le manque d'expérience et de connaissances en néerlandais sont également cités.

Dans le domaine, 34,2% des répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi pendant la formation et expriment une satisfaction moyenne de 8,6/10. Quant à l'aide à la recherche d'emploi après la formation, 22,8% des personnes interrogées disent en avoir bénéficié et lui donnent une note de satisfaction moyenne de 7,4/10. C'est principalement auprès d'Actiris que l'aide après la formation a été reçue.

4. **CONCLUSION**

Pour tous les domaines pris en compte cette année, les motifs d'entrée en formations les plus cités sont « Pour trouver du travail » ou « Pour développer des compétences professionnelles ».

En ce qui concerne le contrat de travail des personnes ayant travaillé, le CDI est le contrat de travail le plus présent. La proportion de CDI la plus élevée se retrouve dans le domaine « Sécurité et prévention ». Dans le domaine « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », le pourcentage de CDD est plus élevé que celui de CDI contrairement aux autres domaines. Les domaines « Transport et Logistique », « Construction » et « Horeca » ont, quant à eux, le plus haut pourcentage d'intérim.

Concernant le régime de travail, le régime majoritaire dans tous les domaines est le temps plein même si certains domaines (« Social, Santé, Sport et Soins du Corps » et « Horeca ») ont un pourcentage de temps partiel relativement élevé.

Dans tous les domaines de plus de 30 répondants, la majorité des personnes ont exercé le métier appris en formation. C'est dans les domaines « Construction » et « Industries technologiques » que la proportion de personnes ayant exercé le métier appris en formation est la plus faible (respectivement 57,8% et 68,8%).

Pour les personnes qui n'ont pas travaillé, les raisons évoquées sont le plus souvent liées à la recherche d'emploi (candidature infructueuse, le poste ne convient pas, la conjoncture économique, etc.), à la situation personnelle (famille, santé) ou à la reprise d'études ou de formation.

C'est dans le domaine « Horeca » que le plus de répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi pendant la formation (87,3%).

Enfin, en ce qui concerne l'aide à la recherche d'emploi après la formation, elle émane principalement d'Actiris même si les autres acteurs sont également présents (centres de formation, missions locales et CPAS). Les répondants qui disent avoir le plus bénéficié d'aide après la formation se trouvent dans le domaine « Construction » (57,1%).

Toutes ces comparaisons devront être ajustées une fois tous les domaines couverts à l'issue de l'enquête 2020.

Le Service Etudes et Statistiques tient à la disposition des différents acteurs de la formation, tant dans les centres que chez nos partenaires, les résultats détaillés de cette enquête. Ceux-ci pourront s'en emparer pour mieux comprendre les résultats issus de données purement administratives des quatre premiers indicateurs à responsabilité partagée entre Bruxelles Formation et Actiris⁵ en les complétant par la vision qu'à l'ancien stagiaire de son insertion dans l'emploi.

Par ailleurs, lorsque l'ensemble des domaines auront été visés par l'enquête, Bruxelles Formation sera plus à même de comprendre ce qui distingue un secteur d'un autre au niveau de l'insertion dans l'emploi.

Enfin, le Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation envisage, pour le prochain cycle d'enquêtes (en 2021, soit pour les sortants 2019) de viser toute la population des sortants (et non plus de l'étaler sur deux ans) et ce, tous les deux ans afin de disposer de l'ensemble des domaines de formation plus rapidement.

⁵ Le taux de sortie positive, le taux de sortie vers l'emploi, la durabilité de l'emploi et le délai d'obtention du premier emploi après la formation.

**BRUXELLES
FORMATION**



former pour l'emploi